ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

10 DÉCEMBRE 2026



VOTER CGT, C'EST SE FAIRE ENTENDRE ET GAGNER DE NOUVEAUX DROITS

C'est donner de la force à des élu·es déterminé·es à défendre chaque agent·e et à faire vivre un service public fort au service de toutes et tous.

AU CST

Attention, ce document n'est pas un bulletin de vote !

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Je vote CGT

>> POUR DES REPRÉSENTANT·ES QUI INTERVIENDRONT :

- Pour de meilleures conditions de travail ;
- Sur l'organisation et le fonctionnement des services publics (restructurations, transferts, privatisations, temps de travail…) ;
- Sur les enjeux liés aux effectifs, à l'emploi et aux qualifications ;
- Sur le régime indemnitaire (RIFSEEP…) ;
- Sur la formation professionnelle, l'insertion et la promotion de l'égalité entre les agent·es ;
- Sur la négociation des lignes directrices de gestion (LDG) ;
- Sur les conditions de travail incluant l'hygiène et la sécurité ;
- Sur l'engagement de l'employeur en matière de réduction des risques psychosociaux (RPS), de protection sociale complémentaire et d'action sociale.

>> POUR DES REPRÉSENTANT·ES EN F3SCT QUI AGIRONT POUR MES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ

- Le nombre d'élu·es CGT en CST détermine le nombre de représentant·es CGT en F3SCT.

AVEC LA CGT, EXIGEONS AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL :

- Des salaires dignes : dégel immédiat du point d'indice, porté à 6,50 €, avec un minimum de rémunération à 2 200 € ;
- La semaine de 32 heures : pour le partage du travail et pour mieux vivre ;
- Des emplois statutaires pour en finir avec la précarité et pourvoir les emplois permanents ;
- La retraite à taux plein à 60 ans (avec des départs anticipés pour les agent·es exerçant des métiers pénibles et travaillant dans l'insalubrité) ;
- L'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- Pour un droit à la santé hormonale (24 jours d'ASA par an) ;
- Le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agent·es sont en congés de maladie ordinaire ;
- L'intégration des primes dans le salaire pour une vraie reconnaissance et une augmentation des retraites ;
- Doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- Du temps pour se former : 10 % du temps de travail consacré à la formation ;
- Des moyens pour se former : financement du CNFPT à 3 % ;
- Des droits sociaux renforcés avec le développement des CASC.

MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI !
ENSEMBLE, IMPOSONS LE PROGRÈS SOCIAL.

JUIN 2026 | Ne pas jeter sur la voie publique.

www.cgtservicespublics.fr

Je vote

Les Territoriaux des Hautes-Alpes

la cgt

LISTE CST
CENTRE DE GESTION 05



Christophe JOBIN



Samantha MAZZEI



Hélène SERET

Vivien BONIN

Thierry BARNEOUD

Marion FAULLUMEL

Lisa BEILLARD

Robin PICHON

Valérie CORAIL

Maryline AUDOU

Marc DA SILVA RODRIGUEZ

Radia BAKIR



MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI !

ENSEMBLE, IMPOSONS LE PROGRÈS SOCIAL.